



Problème de mur avec voisin

Par **cheub**, le **04/04/2013** à **17:50**

Bonjour,

mes parents ont fait construire une maison et ont fait faire un mur pour les séparer du voisin mais de leur côté afin de ne pas avoir à demander une participation au voisin.

Ce dernier envoi des recommandés sans cesse car il estime que le mur dépasse de 1 cm. Mes parents ont fait revenir le maçon et ce dernier estime que le mur est bien entre les bornes.

Suite à ça, le voisin a fait venir le géomètre qui affirme que le mur dépasse de 20cm. Suite à ça, mes parents ont reçu un nouveau recommandé leur expliquant et qu'ils devaient rembourser les frais de métreur ainsi que tous les recommandés envoyés depuis le début (soit environ 400€) sous peine de poursuite au tribunal.

Je voulais savoir si c'était le maçon qui était en tort sachant qu'il a suivi les bornes ? Mes parents doivent-ils remboursés même s'ils n'y peuvent rien ? Que faire ?

Car il faut prendre une décision avant la semaine prochaine.

Par avance merci de la réponse.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **04/04/2013** à **17:59**

Bonjour,

Vous dites :

[citation]Je voulais savoir si c'était le maçon qui était en tort sachant qu'il a suivi les bornes ?[/citation]

Voulez-vous dire par là que les bornes étaient mal placées ?

Ont-elles été déplacées depuis leur apposition par le géomètre ?

Si oui, par qui ?

Par **Afterall**, le **04/04/2013** à **20:23**

Bonjour,

Entre les dires du maçon et ceux du géomètre, on peut imaginer que ce sont ceux de ce dernier qui prévaleront si vous allez en justice...

Tout est affaire d'expertise dans votre histoire. Le mieux serait peut être de faire intervenir un nouveau géomètre pour avoir un autre avis.